

d'Auxonne, ou plutôt le sous-lieutenant Bonaparte écrivait, à l'âge de dix-huit ans, sur l'administration de la Grande-Bretagne, et que je le vois, en 1801, demander que ce modèle des gouvernements libres, comme il s'exprime, capture un étranger et l'expédie dans les contrées sauvages pour plaire au chef d'une nation voisine, je me demande où ce chef avait la tête. Il n'est excusable ni par pure ignorance ni par malentendu— c'est un despote qui s'oublie jusqu'à croire que son voisin n'est pas ce qu'il est.

Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte.

Il va sans dire que le traité d'Amiens ne parle pas de Cadoudal. Il n'y a pas d'article secret à son égard. La proposition du consul resta sans réponse, comme elle le méritait.

BENJAMIN SULTE